



# CAMP DE JOUR ST-ULRIC



GUIDE DU PARENT

# RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

**Date du camp de jour:**

du 25 juin au 16 août 2024

Ouvert le 1er juillet (Fête du Canada)

**Horaire:**

du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

*Prendre note que des frais de 10\$ seront perçus par tranche de 15 minutes pour tout retard ou toute arrivée hâtive.*

*Lors des sorties, les enfants doivent être au camp de jour pour 8h30.*

**Lieu:**

Centre communautaire Northland Power, 3070 avenue du centenaire

**Tarifcation:**

Inscription à la semaine

75\$/ semaine par enfant

70\$/ 2e enfant

70\$/ 3e enfant

Service de garde inclus dans le tarif.

Peut-être réglé en 2 versements, en argent, virement ou par chèque.

Premier versement lors de l'inscription.

**Date du 2ième versement:**

Le deuxième versement, au **plus tard le 25 juin 2024.**

Des frais de 50\$ seront exigés pour un chèque sans provision.

**Relevé 24 pour fins d'impôt:**

Les frais d'inscription au camp de jour sont admissibles pour l'obtention de crédits d'impôt relatifs au frais de garde. Une directive du ministère du Revenu nous oblige à demander le numéro d'assurance sociale de la personne au nom de laquelle nous émettons le reçu (à compléter dans la fiche d'inscription).

**Objets interdits:**

Il est interdit d'apporter des jeux électroniques (tablette, etc.) et jeux personnels au camp de jour, à moins d'un avis contraire d'un animateur, lors d'une journée spéciale.

**Nous joindre:**

418-737-4176 Camp de jour/Animateurs

418-737- 4341 poste 203 Municipalité de St-Ulric

coordo.st.ulric@gmail.com

## SAC À DOS

Liste de choses que votre enfant doit avoir chaque jour dans son sac :

- **crème solaire\*** il est essentiel d'en appliquer à votre enfant **AVANT** d'arriver au camp
- maillot de bain et serviette
- vêtements de rechange et/ou plus chaud
- espadrilles
- **casquette ou chapeau**
- bouteille d'eau réutilisable
- étui à crayons avec le nécessaire de base pour le bricolage (crayons de couleur bois et feutres, colle en bâton, ciseaux)
- boîte à lunch contenant 2 collations saines et nutritives et un dîner avec un bloc réfrigérant "*ice pack*" et/ou thermos chaud.

*Nous vous demandons votre collaboration afin de ne pas y mettre d'aliments contenant des arachides et des noix.*

\* Médication : votre enfant doit avoir avec lui la médication nécessaire et doit être en mesure de la prendre seul. Le personnel du camp de jour ne distribue aucun médicament sans ordonnance (en vente libre).

## CODE DE VIE

Le code de vie du camp de jour est mis en place afin que tous les enfants vivent une expérience agréable et positive. Nous privilégions une saine dynamique de groupe tout en respectant les règlements qui sont en vigueur. Nous demandons à chaque parent de bien lire les règles suivantes avec son enfant. :

1. Je respecte les autres dans mes gestes et dans mes paroles.
2. Je respecte les lieux et le matériel qui m'est prêté.
3. J'écoute et je respecte les consignes des animateurs.
4. Lorsqu'il y a un conflit, je préviens un animateur au lieu d'utiliser la violence pour le régler.

### ***Aucune violence ne sera tolérée***

La coordonnatrice se réserve le droit de suspendre ou de renvoyer un enfant après 3 avertissements (billet bleu) en cas de :

- Violence physique, verbale ou intimidation.
- Impolitesse répétée et/ou langage vulgaire ou inacceptable.
- Comportement inapproprié : Lance des objets, mord, frappe, geste à caractère sexuel.
- Bris de matériel ou vandalisme.
- Refus d'obéir aux consignes
- Sortie du camp de jour sans permission.

Lorsqu'un enfant se retrouve en situation de désorganisation majeure mettant en danger sa propre sécurité ou celle des autres, le parent est contacté pour venir le chercher immédiatement.

La suspension de l'enfant (après plusieurs gestes majeurs, selon le contexte, la gravité et la fréquence) peut entraîner un retrait complet du camp de jour pour l'été **SANS** possibilité de remboursement.

